

Commune de

ROTTELSHEIM

NOTE RELATIVE AU SYSTEME D'ELIMINATION DES DECHETS

ELABORATION APPROBATION

Vu pour être annexé à
la délibération du 5 décembre 2006
A ROTTELSHEIM

LE 7 décembre 2006



Le Maire

Michèle VOLTZ

DECHETS URBAINS

Le ramassage des ordures ménagères est effectué pour l'ensemble des constructions une fois par semaine par la Communauté de Communes de Brumath.

Les encombrants sont ramassés quatre fois par an.

Les ordures collectées sont traitées à l'usine d'incinération de Schweighouse.

Des conteneurs pour le papier, le carton, le plastique et le verre sont présents sur le ban communal.

Les autres déchets peuvent être déposés à la déchetterie de Brumath.